



SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !

PRATIQUE

NovaliSs répond à vos appels téléphoniques

Tél. 02 51 67 05 56

- Lundi et mardi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mercredi et jeudi : de 9h à 12h30
- Vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

NovaliSs vous accueille...

- **Siège social** : 6 rue des Arts – 85500 LES HERBIERS
- Lundi et mardi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- Mercredi et jeudi : de 9h à 12h30
- Vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

• Permanences – Accueil physique :

Centre de la Petite Enfance, av. des Madeleines
85290 MORTAGNE-SUR-SEVRE

- Mardi : de 14h à 16h30

Pole Intercommunal Associatif, 12 rue du Vieux château
85700 POUZAUGES

- Lundi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00
(Après-midi uniquement sur rendez-vous)
- Jeudi : de 9h à 12h

Tél : 02 51 67 05 56 • contact@novaliss.fr

www.novaliss.fr



intervient près de chez vous



Des services
AUX PARTICULIERS

COMMENT ÇA MARCHE ?

- Contact avec NovaliSs
- Évaluation de vos besoins
- Validation de votre devis
- Mise en place et suivi de la mission

UNE GESTION ADMINISTRATIVE SIMPLIFIÉE

Nous nous occupons de toutes les démarches administratives :

- Rédaction du contrat de travail
- Déclaration à l'URSSAF
- Édition du bulletin de salaire...

ET POUR LE RÈGLEMENT ?

Une facture mensuelle vous est adressée le mois suivant les heures travaillées.

Frais de dossier (sur votre première facture)

Quel que soit votre statut, le mode de règlement est très simple : chèque, virement ou prélèvement

Possibilité de gestion numérique



BESOIN D'AIDE ?



UNE ÉQUIPE DE PROXIMITÉ À VOTRE ÉCOUTE



DES ÉCONOMIES POSSIBLES !

NovaliSs met à votre disposition du personnel aux savoir-faire multiples.

- Entretien du logement
- Entretien du linge
- Lessivage de printemps
- Travaux de jardinage
- Nettoyage de grenier
- Petits travaux de bricolage
- Garde d'enfants de plus de 3 ans à domicile

FACILITEZ VOTRE QUOTIDIEN...

Retrouvez du temps libre..., appelez NovaliSs pour définir ensemble vos besoins de personnel.



Plus de 30 ans d'expérience sur le territoire.

ÉCOUTE & DIALOGUE

- Évaluation de vos besoins à votre domicile
- Définition de la mission de travail (fiche d'intervention...)

RÉACTIVITÉ & PROXIMITÉ

- Garantie d'une réponse rapide avec l'intervention d'un salarié de votre secteur
- Accompagnement du salarié, par NovaliSs, lors de sa première mission

SOUPLESSE, SIMPLICITÉ & SÉCURITÉ

- Remplacement du salarié pendant ses congés ou en cas de maladie
- Connaissance des compétences
- Suivi régulier
- Optimisation de notre offre de services par l'avis des clients et la formation de nos salariés

Des interventions sont déductibles de vos impôts, Renseignez-vous !

RÉDUISEZ VOS IMPÔTS

- En employant une personne de l'association vous bénéficiez d'une réduction d'impôts à hauteur de 50 % (dans la limite d'un plafond) ou d'un crédit d'impôt (sous certaines conditions).

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

- L'association est agréée pour recevoir les Chèques Emploi Service Universel préfinancés.

